



Atelier 4

20 et 21 juin 2024

« Grands types de travaux/interventions,
suivi et évaluation »

Bassin de l'Allier

- SYNTHÈSE DES ÉCHANGES -

4 freins principaux pour la mise en place d'une démarche de suivi – évaluation

- **Des moyens financiers et humains très importants**

→ Nécessité de réduire les coûts pour pouvoir passer à des échelles plus grandes

→ S'appuyer sur les Retours d'Expériences

- pour convaincre, même sur des actions réalisées ailleurs – Cela nécessite des REX transposables
- (se) rassurer sur l'efficacité des actions. Cela nécessite un suivi minimum à définir en fonction des objectifs (cibler des descripteurs/indicateurs pertinents)

- **Un cadre réglementaire qui rend les choses compliquées et « favorise » l'inaction**

→ Les DREAL pourraient être les porte parole auprès des Services Instructeurs des éléments facilitateurs pour le passage à l'action

- **Des méthodes/protocoles hétérogènes, pas abouties, éprouvées,**

→ S'assurer, avant de mettre en œuvre des suivis, que ceux-ci permettront de démontrer ce que l'on souhaite mettre en avant : par exemple sur la prise en compte du temps de réaction des milieux (cela peut être différent sur des cas de sites pilotes). Importance également de savoir arrêter le suivi en temps voulu.

→ S'appuyer uniquement sur des méthodes avérées,

- **Des sujets/thématiques encore peu étudié(e)s**

- Qualité eau
- Approche Sciences Humaines et Sociales (action communication, notamment sur les suivis)
- Eau potable, débits d'étiages
- Piézométrie // état et évolution de la ressource en eau en lien avec le Changement Climatique

→ vérifier que dans les prochains REX ceux-ci puissent être investigués par des suivis appropriés

→ capitaliser les REX à une échelle nationale, en s'appuyant notamment sur le [« Centre de Ressources cours d'eau »](#) de l'OFB

Le Guide qui sera réalisé dans le cadre de cette action du Life Rivière Dordogne, devra permettre de rationaliser les dépenses liées aux suivis en priorisant et en adaptant les suivis aux objectifs poursuivis.